

Département de l'Aisne

\*\*\*

Arrondissement de  
Saint-Quentin

\*\*\*

Canton de Bohain

\*\*\*

Commune de

**SEBONCOURT**

REPUBLIQUE FRANCAISE

## **CONSEIL MUNICIPAL**

### **COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 15 SEPTEMBRE 2010**

**Présents** : Monsieur Gérard FEUILLETTE Président,  
Mesdames Sylvie DUBOIS, Cathy LEMAIRE, Viviane VENET, Valérie DESSENNE.  
Messieurs Hugues LEGRAND, Jean-François BOULANGER, Jean-Bernard VENET, François LEFEVRE, Bernard GLADIEUX, Dominique MINCHEZ.

**Absents excusés** : Messieurs Bernard LEMAIRE, Frédéric BRENOT, Alvaro GONCALVES et Jean-Michel BOUCHEZ.

**Secrétaire** : Monsieur Bernard GLADIEUX.

Date de convocation : 15 septembre 2010

Le compte rendu de la séance du 23 juin 2010 est approuvé.

#### **DEMANDE DE SUBVENTION FDS 2010**

Le conseil municipal sollicite une subvention au titre du Fonds Départemental de Solidarité de l'année 2009 et 2010 pour les travaux de voirie rue du Four.

#### **BONS CONCOURS MAISONS FLEURIES**

Les prix du concours maisons fleuries 2010 seront attribués comme suit à chaque lauréat :

- un bon d'achat à prendre chez les commerçants de Seboncourt ou chez un fleuriste de leur choix à Bohain selon leur classement dans chaque catégorie :

Catégorie 4 fleurs : un bon de 55 € par lauréat

Catégorie 3 fleurs : un bon de 40 € par lauréat

Catégorie 2 fleurs : un bon de 25 € par lauréat

Catégorie 1 fleur : un bon de 16 € par lauréat.

- un bon pour un sac de terreau à prendre à la graineterie Lavaure à Bohain,

- un paquet de bulbes et un bidon d'engrais liquide.

#### **ADHESION DE COMMUNES AU SIDEN-SIAN**

Le conseil municipal accepte l'adhésion au SIDEN-SIAN de la commune de Regny (Aisne) pour la compétence eau potable et industrielle et celle de Montay (Nord) pour les compétences assainissement collectif, assainissement non collectif, eaux pluviales et eau potable et industrielle.

#### **CONVENTION DE PRELEVEMENT AUTOMATIQUE ELECTRICITE**

Sur les conseils de la trésorerie, le Maire est autorisé à signer la convention tripartite de prélèvement automatique des factures d'électricité entre EDF, la Trésorerie et la Mairie ainsi que les avenants ou tous documents se rapportant à celle-ci.

## ACQUISITION D'IMMEUBLE

Le Maire propose d'acquérir l'immeuble sis 26 rue Robertine Dubois (anciennement VIVAL), afin de rouvrir un commerce épicerie et redynamiser le commerce local.

Le conseil municipal l'autorise à faire une proposition d'achat auprès de Maître Antonini.

## TRAVAUX BATIMENTS COMMUNAUX

Il est décidé d'effectuer les travaux suivants (10 pour, 1 abstention) :

- Electrification de 2 cloches à l'église pour leur mise en volée.
- Remplacement des portes des 2 garages à côté de la Mairie par Equip Baies pour un montant de 3 667, 00 € TTC.

## RAPPORT ANNUEL 2009 SIDEN-SIAN

Le conseil municipal n'émet aucune observation sur le rapport annuel relatif au prix et à la qualité des services publics de distribution d'eau potable et d'assainissement établi par le SIDEN-SIAN pour l'exercice 2009 mais relève le fait qu'il est inscrit 2 483 branchements pour Seboncourt et qu'il doit s'agir d'un lapsus calami.

## RAPPORT ANNUEL 2009 SPANC

Aucune observation n'est émise sur le rapport annuel relatif au prix et à la qualité du service public d'assainissement non collectif établi par la communauté de communes du Vermandois pour l'exercice 2009.

Le point suivant est ajouté à l'ordre du jour.

## DECISION MODIFICATIVE N° 1 BUDGET 2010

La décision modificative n° 1 au budget 2010 est votée comme suit :

Fonctionnement Dépenses	Montant
<b>Chap 011 CHARGES à caractère général</b>	<b>- 10 000, 00</b>
C/61522 Entretien bâtiments	- 5 000, 00
C/61523 Voies et réseaux	- 5 800, 00
C/616 Primes d'assurance	800, 00
<b>Chap 012 CHARGES DE PERSONNEL</b>	<b>25 000, 00</b>
C/6413 Personnel non titulaire	3 000, 00
C/64168 Autres emplois d'insertion	- 3 000, 00
C/ 6488 Autres charges	25 000, 00

<b>TOTAL SECTION</b>	<b>15 000, 00</b>
----------------------	-------------------

Fonctionnement Recettes	Montant
<b>Chap 013 ATTENUATION DE CHARGES</b>	<b>15 000, 00</b>
C/6419 Rembt sur rémunération de personnel	15 000, 00

<b>TOTAL SECTION</b>	<b>15 000, 00</b>
----------------------	-------------------

## AFFAIRES DIVERSES

- ❖ Le Maire informe que le dératiseur passera comme chaque année avec un agent communal.
- ❖ Madame Sylvie DUBOIS sollicite la pose d'une glace dans le virage au niveau du château d'eau.  
Le Maire répond qu'il n'en voit pas l'opportunité vu la faible circulation sur cette portion de la rue Brune et que le souci premier est plutôt le stationnement d'un véhicule en partie sur le trottoir et la chaussée, et cela à proximité du dit virage.
- ❖ Monsieur Jean-Francis BOULANGER fait part de plusieurs plaintes concernant la poussière et le bruit occasionnés par la balayeuse.  
Le Maire répond que ces petits problèmes techniques doivent se résoudre avec l'habitude de fonctionnement de la machine par l'utilisateur.

La séance est levée à 20 heures.

Le Secrétaire de séance,



POUR EXTRAIT CONFORME,  
Le 16 septembre 2010,

Le Maire,  
Gérard FEUILLETTE

